

AP SMS // ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICOSOCIAL

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés du secteur sanitaire et médicosocial.

Prérequis :

La formation du dirigeant, "Chef d'établissement SMS // Développer et manager la prévention des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire et médico-social (SMS)" est un préalable obligatoire, voir nos prochaines dates sur le catalogue.

Avoir suivi avec succès l'autoformation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS. Temps estimé à 8 heures d'e-learning.

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Identifier avec méthode les enjeux particuliers de prévention d'un établissement à partir d'un état des lieux en Santé et Sécurité au Travail pour ensuite contribuer à la structuration d'une démarche de prévention autour d'objectifs et de priorités.

Faire le lien entre travail et santé et notamment approfondir la compréhension du phénomène d'apparition des TMS à partir de l'analyse de l'activité d'un établissement.

S'approprier une méthodologie pour concevoir et structurer tout type de projet de prévention en le formalisant dans une note de cadrage.

Aborder le cas particulier d'un projet de prévention des TMS.

S'approprier une méthodologie pour animer tout type de projet de prévention.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance de périodes de formation en présentiel et de travaux applicatifs dans l'établissement.

- 6 jours (42h) minimum de formation en présentiel organisés en 3j + 2j + 1j.
- 2 x 2,5 jours estimés en autonomie de travaux applicatifs dans l'établissement répartis sur 2 intersessions. Le temps recommandé pour ces 2 intersessions est respectivement de 6 et 12 semaines
- 2 demi-journées (2 x 4h) minimum en présentiel dans l'établissement conduite par le formateur.

CONTENU DE LA FORMATION

L'Animateur Prévention (AP SMS) a un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention :

Il conseille et accompagne la direction dans la démarche de prévention de l'établissement.

Il mène des actions pour la prévention, les organise en définissant les moyens et méthodes nécessaires pour les résultats attendus.

Il s'appuie pour cela sur les compétences qu'il a acquises en santé et sécurité au travail, en particulier dans le champ de la prévention des TMS, ainsi qu'en conduite de projet.

Il conduit les projets consacrés à l'ALM (accompagnement de l'aide à la mobilité de la personne aidée) dans les établissements en collaboration avec les acteurs PRAP 2S et IBC.

Il mobilise les acteurs de la prévention en interne et/ou en externe.

Il formalise un projet de prévention dans une note de cadrage.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat d'Animateur Prévention en secteur sanitaire et médicosocial AP SMS sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques et aura formalisé un projet de prévention dans une note de cadrage.

Il est délivré pour une durée de 36 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS et valable au niveau national.

Un maintien des compétences, MAC AP SMS, de 2 jours permet de renouveler la certification. (consulter les dates sur le catalogue)



Mode d'organisation

Mixte

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre [catalogue](#).



Durée

50 heures



Nombre de participants

Minimum : 1

Maximum : 8



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.

Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

